



École du Nouveau-Monde

RESPECT - ENGAGEMENT - SENTIMENT D'APPARTENANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Le mercredi 3 septembre 2025

19 h 00

ORDRE DU JOUR

Ouverture de l'assemblée 19h00

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Mme Bertrand présente les membres du personnel siégeant sur le CÉ de même que les membres déjà élus du CÉ pour la deuxième année de leur mandat.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par Mme Le Quéré

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'an dernier (4 septembre 2024)

Adopté par Mme Salem

4. Élection du conseil d'établissement :

4.1. Rôles et fonctions du C.É.

Rencontres mensuelles ou aux 2 mois. Le CÉ a un rôle administratif (finances, sorties, consultations, projet éducatif) et ce rôle concerne le fonctionnement général de l'école.

4.2. Nomination d'un président d'élection, d'un secrétaire et un scrutateur

Mme Ouellet et Mme Vallerand sont nommées.

4.3. Procédures de mise en candidature * 4 postes*

4.4. Présentation des candidats

Mme Chloé Le Quéré, Mme Carolane Provost, Mme Jennifer Lévesque, Mme Tantine Umurerwa et Kathrine Roy présentent leur candidature.

4.5. Élections des candidats

Mme Chloé Le Quéré, Mme Carolane Provost, Mme Jennifer Lévesque et Kathrine Roy sont élues.

4.6. Élections aux postes de délégué au comité de parents du Centre de services scolaires et son substitut sera fait lors de la rencontre du CÉ qui suivra.

4.7. Proposer la destruction des bulletins de vote

Mme Isabelle Delisle propose la destruction des bulletins de vote.



École du Nouveau-Monde

RESPECT - ENGAGEMENT - SENTIMENT D'APPARTENANCE

5. Mot des divers intervenants au besoin

6. Période de questions

7. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h35.

**** Un conseil d'établissement aura lieu immédiatement après l'assemblée générale. ****

**** Aucun sujet d'ordre personnel n'est discuté en assemblée générale ou au conseil d'établissement. Ce procès-verbal sera adopté en septembre 2026.**